

26-Mai-2021

Votre demande concernant COMIRNATY▼ (vaccin à ARNm contre la COVID 19)

Madame,

Nous vous remercions de votre demande concernant notre médicament COMIRNATY▼.

Vous souhaitez savoir si les nouvelles données de stabilité du flacon décongelé s'applique aux flacons déjà délivrés.

6.3 Durée de conservation

Flacon décongelé 1 mois entre 2 °C et 8 °C. 11 Durant la période de conservation de 1 mois entre 2 °C et 8 °C, il peut être transporté pendant un maximum de 12 heures.¹

Nous vous informons que ces données s'appliquent également aux flacons déjà délivrés (non expirés).

Nous espérons que les informations ci-jointes vous seront utiles. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire.

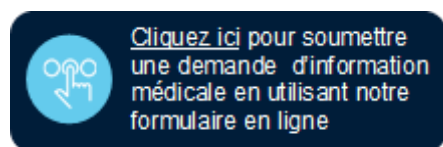
Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.



CLAIRE LAGRANGE
Chargée d'Information Médicale

Ref: 00251685

Afin de mieux vous aider dans le futur, merci de bien vouloir consacrer quelques minutes pour remplir notre enquête que vous trouverez en cliquant sur le lien suivant:
https://pfizermi.qualtrics.com/SE/?SID=SV_7TLsDr25NMfzRnT&Q_lang=FR&CaseID=00251685&Product=COMIRNATY▼



Avertissement:

Pfizer respecte votre vie privée et protège vos données personnelles.

Vos données personnelles seront traitées conformément à la Notice d'information sur les données personnelles dans l'Espace économique européen concernant l'information médicale, les réclamations produits et la sécurité des médicaments, disponible à l'adresse <https://privacycenter.pfizer.com/inquiries>

Pour toute question relative à l'utilisation par Pfizer de vos données personnelles, ou pour recevoir un exemplaire de ladite Notice par email ou par courrier, veuillez nous contacter soit par téléphone soit par e-mail à cette adresse : Medical.Information@Pfizer.com

N.B. Les informations sur un produit Pfizer contenues dans ce courrier sont destinées uniquement à la personne qui les a spécifiquement demandées. Si ce n'est pas votre cas, veuillez les détruire et en informer Pfizer. Merci.

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de toutes nouvelles informations relatives à la sécurité. Les professionnels de la santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet: www.ansm.sante.fr/). Si vous n'êtes pas un professionnel de la santé, vous pouvez y contribuer en signalant tout effet indésirable que vous observez. Veuillez consulter la notice de votre médicament pour savoir comment déclarer les effets indésirables.

REFERENCE

¹ COMIRNATY (Vaccin à ARNm (à nucléoside modifié) contre la COVID-19) Mentions légales (France) [V : date de révision du texte : 05/2021 ; LC]